



**CONSEIL BRUXELLOIS DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**
RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Actes du Colloque du 11 octobre 2023

« QUEL GENRE POUR LE BILAN
DE LA POLITIQUE RÉGIONALE
BRUXELLOISE ? »

Conseil bruxellois de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes

Boulevard Bischoffsheim 26 – 1000 Bruxelles

Tél : 02 205 68 68 – brupartners@brupartners.brussels

<http://www.adviesraad-gelijke-kansen.irisnet.be/fr/>



Pour célébrer ses 10 ans, le Conseil fait le bilan de 5 ans de législature

Le Conseil de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes de la Région de Bruxelles-Capitale (CEFH) est l'organe par excellence pour traiter la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes. Créé en 2012 et actif depuis 2013, sa mission est notamment de formuler des avis et recommandations sur toute matière qui peut avoir une incidence sur l'égalité entre les femmes et les hommes en Région de Bruxelles-Capitale.

Le 11 octobre 2023, pour célébrer ses dix ans et [revenir sur les engagements de début de législature du Gouvernement bruxellois en matière d'égalité entre les femmes et les hommes](#), le Conseil a eu l'honneur, après avoir été accueilli par M. **Rachid Madrane**, Président du Parlement bruxellois, d'accueillir Mme **Nawal Ben Hamou**, Secrétaire d'État à l'Égalité des Chances, ainsi que les différent·e·s Ministres et Secrétaire·s d'État de la Région Bruxelloise, Mesdames et Messieurs **Bernard Clerfayt**, **Sven Gatz**, **Rudi Vervoort**, **Ans Persoons**, **Alain Maron**, **Barbara Trachte** et **Elke Van den Brandt**.

Pour donner suite à la présentation du Conseil et des revendications du Mémorandum par Mmes **Alicia Schmit**, Vice-Présidente du CEFH, **Eva Sahin**, précédente Présidente du CEFH et **Kelly Timperman**, Présidente du CEFH, les Ministres et Secrétaire·s d'État de la Région sont intervenu·e·s pour présenter le bilan de leurs politiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et leurs perspectives pour la fin de la législature 2019-2024.

Des échanges et discussions avec les Ministres et Secrétaire·s d'État, ont ponctué leurs présentations sous la modération de Mme **Isabella Lenarduzzi**, membre du bureau du CEFH, et de M. **Frans De Keyser**, précédemment Vice-Président du CEFH.

Ouverte par Mme la Présidente **Kelly Timperman**, la matinée a été clôturée par son Vice-Président, M. **Jean-François Neven**.

Photographie : **Yannick Coppens**
Rédaction des actes : **Caroline Watillon**

Le Mémorandum du CEFH est disponible sur son site web :
[Conseil de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes](#)

Introduction par Kelly Timperman , Présidente du Conseil bruxellois pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes	4
Modération du Colloque par Isabella Lenarduzzi et Frans De Keyser	5
Mot de bienvenue par Rachid Madrane , Président du Parlement bruxellois	6
Le CEFH : 10 ans d'existence et de revendications ! Présentation des mesures prioritaires du Mémoire. Par Alicia Schmit , Vice-Présidente, Eva Sahin , membre du Bureau, et Kelly Timperman , Présidente	7
1. Nawal Ben Hamou , Secrétaire d'État à l'Égalité des chances et au Logement	11
2. Bernard Clerfayt , Ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de la Transition numérique	14
3. Sven Gatz , Ministre des Finances, du Budget et de la Fonction publique	16
4. Rudi Vervoort , Ministre-Président, en charge de la Petite enfance à la COCOF	18
5. Ans Persoons , Secrétaire d'État, chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine et de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente	19
6. Alain Maron , Ministre de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie, de l'Action sociale et de la Santé	21
7. Barbara Trachte , Secrétaire d'État à la Transition économique et à la Recherche scientifique et Ministre-Présidente de la COCOF	24
8. Elke Van den Brandt , Ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière	26
Conclusion par Jean-François Neven , Vice-Président du CEFH	27
Remerciements	28
Liste des acronymes et des administrations bruxelloises	28



Introduction par Kelly Timperman

Présidente du Conseil bruxellois pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes



« Quel est le bilan de ces trois années en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ? Et quels sont les nouveaux engagements, en cette fin de mandat et après ? »

Kelly Timperman a ouvert le Colloque en rappelant que le Conseil est un partenaire politique de la Région qui œuvre pour plus d'égalité entre les femmes et les hommes. Elle a souligné le rôle crucial du Conseil en tant qu'organe officiel conseillant le Gouvernement sur l'égalité dans tous les domaines de compétences de la Région de Bruxelles-Capitale. Cela recouvre des domaines variés tels que le logement, l'environnement, l'emploi et la formation, l'aménagement du territoire, la mobilité, etc.

Par ailleurs, elle a insisté sur l'importance de la composition du Conseil, incluant des partenaires sociaux, les Conseils des femmes francophones et néerlandophones, des associations de terrain et des universitaires, ce qui lui permet de formuler des avis représentatifs de la société civile :

« Nous pensons que la politique ne peut se réaliser de manière complète, que si elle est à l'écoute du terrain et se base sur des faits avérés »

Ensuite, Kelly Timperman a développé l'un des moteurs du CEFH, à savoir l'indignation :

« Cette énergie se retrouve dans les réunions du Conseil. D'ailleurs, je pense que certain·e·s Ministres, Secrétaires d'État ou collaborateur/collaboratrices de Cabinet, se souviennent de nos débats souvent riches et parfois agités. Mais c'est positif ! L'indignation est le reflet de la conviction et de la volonté de changer les choses »

Elle a également alerté sur l'état de la crise mondiale : « En tant que citoyen·ne·s actifs/actives, il est de notre devoir d'agir face à la crise démocratique et à la droitisation de la politique. [...] Partout dans le monde, nous assistons à l'émergence de crises démocratiques et ces crises s'accompagnent, toujours, d'un recul des droits des minorités et des femmes ».

La Présidente a illustré cela par différents exemples internationaux, dont Israël, les États-Unis, l'Italie, la Hongrie et l'interdiction de l'avortement en Pologne depuis 2022. En Belgique, elle a évoqué les réformes récentes, qui affectent directement ou indirectement les droits des femmes, notamment la réduction de la durée des crédits-temps et la réforme les rendant moins accessibles aux travailleurs/travailleuses à mi-temps.

Une recrudescence de l'intérêt pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Région bruxelloise - Aussi après les élections de juin 2024 ?

Malgré ce climat d'austérité, le CEFH n'a jamais été autant sollicité pour des avis que ces dernières années et il s'en réjouit. De son côté, le Gouvernement s'est aussi montré très juste, en avançant sur des Plans régionaux très concrets, comme le [Plan Familles monoparentales](#), le [Plan Violences faites aux femmes](#) et le [Plan Gender mainstreaming](#).

Enfin, la Présidente du CEFH a rappelé qu'au-delà de la célébration des dix ans du Conseil, ce Colloque visait - à l'approche des élections - à interroger les Ministres et Secrétaires d'État du Gouvernement bruxellois, sur leurs engagements et perspectives dans ce contexte.





Modération du Colloque par Isabella Lenarduzzi et Frans De Keyser

*« Pour avoir une Région égalitaire,
il faut mettre l'égalité entre les femmes
et les hommes au cœur
de toutes les politiques »*

Isabella Lenarduzzi - membre du Bureau du CEFH et fondatrice de [JUMP](#), qui œuvre pour éliminer les inégalités entre les femmes et les hommes au travail, créer une économie durable et une société inclusive de toutes les diversités.

Frans De Keyser - précédemment Vice-Président du CEFH et représentant patronal de la Chambre de commerce et Union des entreprises de Bruxelles ([BECI](#)).

Isabella et Frans ont été tous deux précédemment Vice-Président·e·s du CEFH, et continuent à s'impliquer à plusieurs niveaux et de différentes manières dans le Conseil.

Isabella, en tant que membre du Bureau du Conseil et modératrice, a introduit la matinée.

Elle a immédiatement posé le sens profond de ce Colloque : « Le titre de l'invitation du jour pose une question : Quel est le genre de la politique régionale à Bruxelles ? C'est vrai que **la parité dans le Gouvernement est essentielle, mais elle n'est certainement pas suffisante ! Pour avoir une Région égalitaire, il faut mettre l'égalité entre les femmes et les hommes au cœur de toutes les politiques.** Systématiquement, dans toutes les inégalités sociales, la matrice-même de celles-ci est l'inégalité entre les femmes et les hommes. Dès lors, si on veut travailler sur toutes les inégalités, si on veut faire en sorte que notre Région soit inclusive et juste, il est fondamental de s'attaquer au cœur du système : l'inégalité entre les sexes ».





Mot de bienvenue par Rachid Madrane

Président du Parlement bruxellois



« Nous, responsables politiques, devons porter les inégalités de genre à l'agenda, pour essayer de les corriger »

Le Président du Parlement bruxellois a rappelé qu'il y a 10 ans, le Gouvernement a intégré la dimension de genre dans ses politiques, par la mise en place du CEFH. Il a ainsi rappelé *« qu'avec l'aide du CEFH, les responsables politiques que nous sommes restent et resteront extrêmement attentifs/attentives à mener la politique la plus exemplaire possible en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, pour faire de Bruxelles une région la plus inclusive possible »*.

Il a partagé les constats du Conseil en ce qui concerne les discriminations :

« En Belgique, les femmes continuent à subir des inégalités et discriminations, exacerbées en période de crise. Les temps économiques défavorables menacent toujours les droits des femmes et des minorités »

Ensuite, Rachid Madrane a rappelé que les Parlements étaient des lieux clés pour élaborer les cadres législatifs futurs, et encouragé à imposer les injustices persistantes vis-à-vis des femmes à l'agenda politique : *« Ainsi, nous, responsables politiques, devons porter les inégalités de genre à l'agenda, pour essayer de les corriger »*.

Il a mis en avant le changement de la Commission qu'on appelait *Comité d'avis*, en [Commission permanente de l'égalité des chances et des droits des femmes](#), lui conférant une compétence législative et la faculté de contrôler l'exécutif (c'est-à-dire le Gouvernement et l'action qu'il mène). La Commission s'est engagée dans des chantiers importants, notamment la lutte contre le cyberharcèlement ou la féminisation de la fonction publique régionale bruxelloise, mais aussi la lutte contre les violences intrafamiliales, avec l'adoption d'une résolution demandant la mise en place d'un dispositif d'alerte, en collaboration avec les pharmacies.

Enfin, le Président du Parlement bruxellois a souligné le soutien de la Commission aux Plans du Gouvernement, tels que le [Plan de lutte contre les violences faites aux femmes](#) et le [Plan d'inclusion des personnes LGBTQIA+](#).

Le CEFH : 10 ans d'existence et de revendications !

Par Alicia Schmit, Vice-Présidente, Eva Sahin, membre du Bureau,
et Kelly Timperman, Présidente

*« Grâce à sa composition,
à cette connaissance pluripartite,
le Conseil effectue un travail de qualité »*

a. Introduction

Le 7 mars 2013, la veille de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le Conseil a emménagé au Service régional de l'égalité des chances. Depuis 2023, il est logé auprès de [Brupartners](#), la maison de la concertation sociale bruxelloise. Toutefois, il garde son indépendance, vis-à-vis des autres Conseils consultatifs comme Brupartners, mais aussi vis-à-vis du Service régional et de la Secrétaire d'État à l'Égalité des chances.



En 10 ans, le Conseil a connu trois Gouvernements, trois Secrétaires d'État et réalisé trois mandats, à cheval sur les différentes législatures. Les trois intervenantes ont retracé son histoire, Alicia Schmit est d'abord revenue sur ses origines, ses évolutions et sa composition :

b. Aux origines du Conseil : le gender mainstreaming

Le CEFH a été créé sous la pression de recommandations émises par la société civile, dans le prolongement de la Conférence internationale des femmes de Pékin. Cette dernière promouvait déjà ce qu'on appelle aujourd'hui le gender mainstreaming, c'est-à-dire la prise en compte des enjeux d'égalité femme-homme de manière transversale et dans toutes les politiques publiques. Ainsi, cette égalité n'est plus seulement l'affaire de la Secrétaire d'État dont c'est la compétence, mais de l'ensemble du Gouvernement.

c. Chiffres et évolutions du Conseil

Jusqu'à aujourd'hui, le CEFH a :

- Rédigé **30 avis**, dont 10 au cours de ces deux dernières années ;
- Assuré **3 mandats** ;
- Emis **4 avis d'initiative** ;
- Réalisé **3 études** approfondies¹ :
 1. Etude sur l'impact du stéréotypage des métiers sur le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale - 2015 ;
 2. Etude sur l'impact du COVID-19 sur les inégalités entre les femmes et les hommes à Bruxelles - 2021 ;
 3. Etude sur l'impact de la précarité énergétique et hydrique sur les Bruxelloises - 2023 ;
- Emis **1 réaction à la Déclaration de politique régionale** et a réalisé **2 Mémoires**² pour les différentes législatures. À chaque fois, oralement ou par écrit, le Conseil a interpellé les nouvelles majorités en place ;
- Organisé **7 événements publics**.

À côté des avis formels, il faut aussi noter les nombreuses auditions et interpellations des membres du Gouvernement par courrier. Ainsi, au cours des années, le Conseil a gagné en reconnaissance :

« Le Conseil est de plus en plus interpellé pour remettre des avis, invité à partager son expertise dans des groupes de travail, instances, au Parlement et dans d'autres Conseils [...]. Nous en sommes ravi·e·s et mettons tout en œuvre pour répondre à l'augmentation des sollicitations »

1. [Actes de colloques | Conseil pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes](#)

2. [Mémoires | Conseil pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes](#)



Par ailleurs, les études du Conseil sont médiatisées et reprises pour la mise en place de plans d'action. Si certaines graines semées par le Conseil ont pu germer en partie, comme la question du soutien aux familles monoparentales, Alicia Schmit a insisté sur la nécessité de continuer à porter d'autres revendications, comme celle concernant la production de données genrées sur plusieurs thématiques.

d. Composition du Conseil

Le Conseil est représentatif de la société civile et se compose comme suit :

	Nombre
Partenaires sociaux	20
Société civile	12
Académiques	6
Conseil des femmes francophones de Belgique et Nederlandstalige Vrouwenraad	4

Les associations et académiques sont nommé·e·s par le ou la Secrétaire d'État en charge de l'égalité des chances. La composition peut donc changer tous les 4 ans, lors du renouvellement des mandats du Conseil. Ce changement a l'avantage de susciter de nouvelles dynamiques et thématiques à discuter au sein du CEFH.

Voici la composition actuelle de la branche associative : Soralia, Garance, Angela-D, le Centre d'Action Laïque, la Maison des Femmes de Schaerbeek, Amazone, JUMP, le Forum des Jeunes, Solidaris, Elles tournent, Vie féminine et Présence et Action Culturelles.

e. Le premier mandat du CEFH (2013-2017)

Le Conseil de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes (CEFH) a été institutionnalisé en 2012-2013 sous le Gouvernement Picqué IV - Vervoort I, avec le Secrétaire d'État Bruno De Lille. Durant son premier mandat, présidé par Joëlle Evenepoel, le Conseil a structuré sa mission, son fonctionnement, et ses moyens de communication, dont son site internet. Pendant cette période, le Conseil a aussi reçu ses premières demandes d'avis et a rédigé de nombreuses interpellations.

Parallèlement, le CEFH a réalisé une étude intitulée « [L'impact du stéréotypage des métiers sur le marché de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale](#) », concentrée sur les secteurs de l'HoReCa, des soins et de l'ICT. Outre son intérêt évident, cette étude a permis au Conseil d'établir des collaborations concrètes avec des acteurs bruxellois tels qu'Actiris, Bruxelles Formation, VDAB et Agoria. Au-delà de son rôle dans la réponse aux Ministres, cette initiative a mis en avant une thématique jugée cruciale par le Conseil.

f. Le deuxième mandat du CEFH (2017-2021), par Eva Sahin

« Dix ans est aussi un âge où l'on est en pleine croissance, où l'on déborde d'énergie... »

Eva Sahin, membre du Bureau et précédente Présidente du CEFH, a partagé son expérience lors du Colloque, en retraçant le deuxième mandat du Conseil qui a connu les Gouvernements Vervoort 2 et Vervoort 3. Elle a souligné l'approche axée sur l'intelligence collective et la co-construction pendant cette période, la décrivant comme très productive. Des moments forts ont marqué ce mandat, notamment une matinée de débat intitulée « [La politique régionale bruxelloise, quel genre ?](#) », organisée en début de législature en 2019.

L'événement marquant de cette période a été l'irruption de la pandémie de COVID-19 en 2020, qui a perturbé le fonctionnement habituel du Conseil.

Cependant, cela n'a pas entravé la réalisation des objectifs, bien au contraire. Malgré le passage des réunions physiques à celles en ligne, le Conseil a produit un rapport significatif sur [l'impact du Covid sur les inégalités entre les femmes et les hommes à Bruxelles](#). Ce rapport a objectivé les constats et formulé des mesures spécifiques adressées au Gouvernement, pour lui permettre de corriger les inégalités. Il a été largement adopté par les parlementaires et les Ministres, initiant de nouvelles politiques et suscitant un écho important dans la presse.





Eva Sahin a aussi souligné l'importance du rôle du Conseil dans ce contexte, déclarant :

« Nous savions que la crise sanitaire creusait encore plus les inégalités entre les femmes et les hommes à Bruxelles. Cette fois, nous devons tirer la sonnette d'alarme, c'est notre rôle »

En outre, au cours de ce deuxième mandat, le Conseil a rédigé des Mémoires, tant en son nom qu'en collaboration avec d'autres organisations, le Conseil wallon de l'Égalité entre Hommes et Femmes (CWEHF) et le Conseil fédéral de l'Égalité des Chances entre Hommes et Femmes. Ces projets ont renforcé le message commun, selon lequel le genre doit être une priorité transversale dans toutes les politiques.

En 2019, le dernier Gouvernement a été constitué, avec l'arrivée de la nouvelle Secrétaire d'État Nawal Ben Hamou.

g. Le troisième mandat du CEFH (2021- 2025), perspectives et présentation des recommandations prioritaires du Mémoire, par Kelly Timperman

« Ce troisième mandat montre une augmentation des sollicitations du Conseil par le Gouvernement, ce qui est vraiment très positif ! »

Ce mandat a débuté au mois de novembre 2021, avec la désignation de nouveaux/nouvelles membres.

L'année 2022 a été marquée par la crise énergétique. Assez rapidement, le CEFH a craint un impact sur les inéga-

lités entre les femmes et les hommes à Bruxelles. Aussi, le Conseil a réalisé [une étude préparatoire, en vue d'une recherche sur la précarité énergétique et hydrique et son impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes à Bruxelles](#). L'étude a été présentée le 6 juin 2023, lors d'un webinaire en présence de la Secrétaire d'État en charge de l'Égalité des chances et du Ministre en charge de la Transition climatique et de l'Énergie.

En premier lieu, cette étude montre qu'il y a malheureusement trop peu de données précises, qui croisent les critères de territoire (RBC), d'égalité femmes-hommes et de crise énergétique et hydrique. En second lieu, elle montre une tendance : la précarité énergétique et hydrique impacte plus les femmes, plus fréquemment en condition de précarité, ce qui mène à des conditions de logement plus médiocres. Pour aller encore plus loin, du fait du temps plus important passé dans le logement à effectuer des tâches ou à prendre soin des enfants, elles écoupent d'une double peine, en termes de précarité énergétique et hydrique.

2022-2023 a aussi été marquée par le développement de plus de collaborations et partenariats, par exemple avec Brupartners, le Comité stratégique et opérationnel d'égalité des chances (où le CEFH joue un rôle d'observateur), la Commission diversité du Parlement bruxellois, le Conseil fédéral, le CWEHF, le [CPH](#), UNIA, etc.

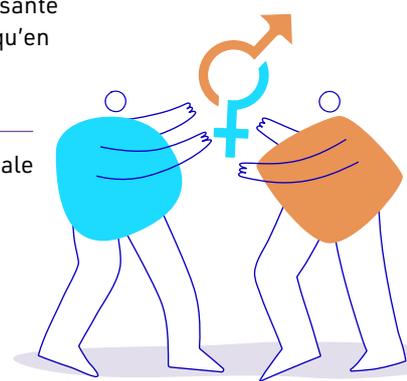
Le Conseil a également participé à plusieurs événements, comme le lancement de la campagne [Join the FAM](#) (novembre 2022), à l'initiative d'[EQUAL](#) et de la Secrétaire d'État à l'Égalité des Chances ; et à des journées d'étude, comme la conférence sur la participation des femmes sur le marché de l'emploi (septembre [2023](#)) et celle sur les parents solos (octobre 2023).

Pour faciliter les échanges avec les membres du Gouvernement, Kelly Timperman a présenté les dix recommandations prioritaires du Mémoire du CEFH :

Recommandations prioritaires pour que demain soit meilleur qu'hier pour l'égalité entre les femmes et les hommes !



1	Précarité	Bruxelles doit se doter d'un nouveau plan d'action de lutte contre la pauvreté pour enrayer, une bonne fois pour toutes, la précarisation grandissante des Bruxelloises.
2	Intersectionnalité	Promouvoir une représentation juste et intersectionnelle des femmes dans la gouvernance des entreprises privées, c'est ni plus ni moins que la garantie d'une augmentation de la productivité et d'un plus fort sentiment de bien-être du personnel.
3	Violences sexistes et sexuelles	Généraliser, au sein de tous les commissariats bruxellois, les « <i>Emergency Victim Assistance (EVA)</i> », ces cellules d'accueil spécifiques aux violences intrafamiliales et sexuelles qui permettent aux victimes de se sentir vraiment vues et entendues.
4	Emploi / Formation	Lutter contre la précarité de l'emploi et favoriser l'accès à la formation tout en veillant au bien-être au travail notamment en renforçant les structures d'accueil de la petite enfance et les services publics.
5	Logement	Rendre le logement égalitaire pour les femmes en intégrant le genre non seulement dans une législation anti-discrimination spécifique au logement mais également lors de la conception, de l'aménagement et de l'accompagnement des projets sans oublier de former au genre tout·e·s les acteur·rice·s du secteur !
6	Urbanisme	Garantir aux femmes un espace public plus inclusif et plus <i>safe</i> en luttant contre le sexisme ordinaire et en repensant les espaces pour qu'ils tiennent compte de leurs besoins et de leur sécurité.
7	Mobilité	Mesurer et augmenter la sécurité des femmes sur le réseau de la STIB, c'est aussi rendre aux femmes leur liberté !
8	Environnement	Pour une stratégie environnementale inclusive par l'intégration d'une analyse genrée dans la stratégie Renolution, en commençant par la récolte de données genrées sur les précarités énergétique et hydrique à Bruxelles.
9	Santé	Garantir à toutes les Bruxelloises un accès à des soins de santé abordables et de qualité parce qu'il n'est pas acceptable qu'en 2023 des femmes soient encore contraintes de reporter voire de renoncer à leurs soins faute de moyens.
10	Gender Mainstreaming	Faire de la capitale de l'Europe, une référence internationale en matière de <i>gender mainstreaming</i> en généralisant et en affinant les statistiques genrées et sexospécifiques dans tous les secteurs de la société.



Vous trouverez la version intégrale du Mémorandum sur le site Internet du CEFH :

<http://www.adviesraad-gelijke-kansen.irisnet.be/fr/>

1 Nawal Ben Hamou

Secrétaire d'État à l'Égalité des chances et au Logement



« Comme votre conseil aime à le dire, demain ne peut être pire qu'aujourd'hui, mais accordons-nous surtout sur le fait qu'aujourd'hui est mieux qu'hier... Et cela, grâce à vous tou-te-s »

La Secrétaire d'État a débuté sa présentation en s'adressant ainsi au Conseil : « Voici déjà 4 ans que nous nous rencontrons pour la première fois, c'était en 2019 et à l'époque vous nous aviez interrogé·e·s sur nos ambitions, projets et futures actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous voici, 4 ans plus tard, dans un monde profondément chamboulé par des crises mondiales qui ont mis à mal les droits des femmes ».

Quatre ans après cette première rencontre, Madame Nawal Ben Hamou est revenue sur son bilan, dont elle est fière et qu'elle qualifie comme le *bilan de toutes*.

L'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations et les violences subies par les femmes sont à l'origine de l'engagement politique de Madame la Secrétaire d'État. En suivant ce fil rouge, elle a mené à bien ses actions, dévolues par l'accord de Gouvernement et en collaboration avec le CEFH.

Le refinancement du secteur associatif

Madame Nawal Ben Hamou a abordé son projet de réforme et de refinancement du secteur associatif à Bruxelles. En effet, elle est persuadée qu'en Égalité des chances,

les associations sont un partenaire incontournable et de qualité pour le service public.

Cette politique a porté ses résultats puisque, d'après elle, le nombre de dossiers soutenus a plus que doublé. Grâce à cette réforme – qui permet un financement pluriannuel des ASBL qui travaillent les matières d'Égalité –, trois nouvelles catégories de subventions ont été définies chez EQUAL : les subsides innovants, les subsides récurrents et les subsides structurels. D'abord, les subsides innovants, qui visent à soutenir les activités innovantes et ponctuelles (durée maximale d'un an). Ensuite, les subsides récurrents, pour faciliter les activités permanentes ou récurrentes (3 ans maximum de soutien) : « *il s'agit d'alléger la charge administrative des associations et de l'administration, pour des projets qui ont déjà fait leurs preuves* ». Enfin, les subsides structurels, qui visent à garantir un financement plus pérenne et solide à des structures qui se coordonnent en collectif.

Le logement

« Faire le lien entre le logement et les femmes, a été une opportunité inédite, que j'ai pu saisir en conjuguant mes deux compétences »

Le CEFH a questionné Madame la Secrétaire d'État sur son engagement de 2019, à travailler sur les données qualitatives et quantitatives de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cet engagement a été tenu, puisqu'une **étude inédite sur le genre et le logement** a été récemment pilotée par l'UCLouvain, à la demande de Madame Ben Hamou.

Cette étude utilise 175 indicateurs genrés qualitatifs et quantitatifs, relatifs au logement à Bruxelles. Six dimensions ont fait l'objet d'une évaluation genrée particulière : l'accès à la propriété ; la part du revenu consacrée au logement ; la qualité du logement ; la part des hommes, des femmes et des familles monoparentales dans le logement social, le logement AIS et le logement de transit ; la superficie du logement et le nombre de pièces ; et le logement en tant que lieu de travail. Le volet qualitatif a été réalisé par des entretiens, auprès de travailleurs/travailleuses de la fonction publique concerné·e·s par le logement. In fine, l'étude propose une série de recommandations, que Madame la Secrétaire d'État s'efforce de mettre en œuvre.

À ce titre, le tout premier guide sur les logements égalitaires est en cours de réalisation, il permettra de prendre en compte des clauses égalitaires dans les cahiers des charges. Cette action, fait d'ailleurs partie de son Mémo-randum pour les prochaines élections.

Engagement



Madame Ben Hamou s'engage pour la prise en compte de clauses égalitaires dans les cahiers des charges de nouvelles constructions.

Madame Nawal Ben Hamou poursuit ce travail, que ce soit au niveau de la législation - **avec l'ajout du critère de responsabilité familiale comme discrimination interdite par le Code du logement** -, mais aussi plus concrètement, via la **sensibilisation des agents immobiliers, concernant la réalité des familles monoparentales**. Cette sensibilisation, organisée par la Maison des parents solos, visait à annihiler les stéréotypes que les agents immobiliers peuvent avoir à l'encontre des mamans solos.

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Madame Nawal Ben Hamou a rappelé qu'à « ces femmes qui franchissent ce pas difficile mais nécessaire de se rendre dans un commissariat, nous devons un accueil de qualité, adapté et une écoute attentive par des policiers/policières qui soient formé·e·s et sensibilisé·e·s à la problématique ».

Madame Ben Hamou est très satisfaite d'avoir pu aboutir à la mise en place des cellules EVA – Emergency Victim Assistance, un service d'aide aux victimes de violences intra-familiales –, dans les zones de police bruxelloises.

En effet, les enquêtes réalisées sur le terrain pointaient plusieurs dangers relativement à l'accueil des victimes dans les commissariats : l'absence de confidentialité (pas de guichet dédié) et l'agencement des locaux qui, souvent, oblige les victimes à dévoiler des faits intimes et traumatisants devant plusieurs personnes ; l'absence de prise en charge directe ; et la victimisation seconde, induite par un manque de formation.

Par ailleurs, Madame la Secrétaire d'État a constaté que la réponse policière aux violences, en particulier conjugales, n'était pas toujours adéquate. Aussi d'après elle, les commissariats doivent tous se doter d'une cellule EVA. La première a été mise en place par la zone de police Bruxelles-Capitale-Ixelles. Trois autres ouvriront leurs portes dans les deux mois, grâce au soutien financier de la Région pour les locaux et la formation des policiers/policières.

Engagement



Madame Ben Hamou s'engage à œuvrer pour qu'à terme, tous les commissariats soient dotés d'une cellule EVA.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du centre multidisciplinaire autour des violences intrafamiliales, que le Cabinet est en train de mettre en place avec safe.brussels. Ce centre fonctionnera sur la base d'une collaboration entre tous les acteurs (francophones et néerlandophones) impliqués dans le parcours long et fastidieux des victimes de violences.

Pour la Secrétaire d'État, l'intérêt de la prise en charge multidisciplinaire des victimes de violence n'est plus à démontrer : « cette méthode permet à une victime de trouver de l'aide dans sa situation de victime de violences conjugales, mais aussi pour un problème de logement qui y serait lié, ou encore un problème concernant les revenus de remplacement ».

Ce centre VIF sera le premier de ce type à Bruxelles. À terme, la volonté est de le doter d'un accueil direct des victimes et de rester à l'écoute des recommandations des expert·e·s et des obligations internationales. L'approche, a-t-elle dit, doit obligatoirement se baser sur la Convention d'Istanbul, qui stipule qu'une présomption de violence dans le couple enlève tout recours possible à la médiation entre l'auteur et la victime ; rendu impossible par le processus de domination. Elle a ajouté : « La conception de ce centre est rendue possible par la concertation entre tous les acteurs : la police, la justice et l'associatif. J'aimerais en particulier remercier notre super chargée de projet, Anita Biondo ».

Par ailleurs, la double casquette de Madame Ben Hamou, Logement et Égalité, lui a permis de réaliser des actions fortes et inédites.

Premièrement, en 2021-2022, une maison d'accueil a été achetée, avec les budgets de la politique du Logement. Le projet est piloté par l'association Talita via la COCOM et Monsieur le Ministre, Alain Maron. La capacité d'accueil de ce refuge est de 19 lits adultes et de 3 lits bébés, répartis sur 7 chambres.

Un second refuge est en travaux, il permettra d'accueillir de 35 à 50 personnes adultes et enfants. Par ailleurs, des solutions pour offrir des logements, au travers des dispositifs d'agences immobilières sociales (AIS) et d'associations d'insertion par le logement, sont également recherchées par la Secrétaire d'État et son Cabinet. Enfin, pour augmenter le nombre de places d'accueil des victimes de violences intrafamiliales, des conventions entre les SISP (Sociétés Immobilières de Service Public) et les maisons d'accueil hébergeant des femmes continuent de se développer. Concrètement, au 1^{er} janvier 2023, c'étaient 52 conventions de partenariats qui avaient été signées, 16 maisons d'accueil mises en activité et 67 logements sociaux attribués.





« À l'avenir, nous continuerons à impliquer la société civile, comme nous l'avons toujours fait, notamment au travers des Conseils bruxellois : celui pour l'égalité entre les femmes et les hommes, celui des personnes en situation du handicap et le futur Conseil pour l'élimination du racisme »

Pour la 5^{ème} année consécutive et sous l'impulsion de Madame la Secrétaire d'État Ben Hamou, la Région bruxelloise a choisi d'appliquer le *mainstreaming* de l'égalité des chances, qui vise à prévenir et éviter le renforcement des inégalités existantes - quel que soit le genre, l'identité ou l'expression de genre, l'origine ethnique ou nationale, l'orientation sexuelle, l'éventuel handicap ou l'origine et la situation sociale d'une personne : « *Ainsi, depuis la fin de l'année 2022, la Région bruxelloise est dotée [...] de six plans d'action forts, inédits, en soutien aux publics identifiés comme les plus impactés à Bruxelles et nécessitant une action politique spécifique* ».

En termes de perspectives, 2024 verra la poursuite de la mise en œuvre de ces plans. Madame la Secrétaire d'État a énoncé plusieurs exemples d'actions qui sont en cours de réalisation.

D'abord, le label Kids Friendly, qui va commencer à labeliser les services publics adaptés à l'accueil des familles monoparentales. Ensuite, elle a évoqué la formation sur le cyberharcèlement et le cyber sexisme, qui sera donnée dès décembre et dans les deux langues, à tou-te-s les policiers/policières de Belgique ; et la formation du personnel des bars et des boîtes de nuit, qui permettra de lutter contre les violences dans le monde de la nuit. Enfin, elle a cité la campagne de sensibilisation du plan Genre, au sujet de l'influence de la communauté éducative sur l'avenir des enfants, qui sera lancée en mars 2024.

Enfin, la codification unique des législations bruxelloises relatives à la lutte contre les discriminations, l'égalité des chances et la promotion de la diversité, est un enjeu pour Madame la Secrétaire d'État. Ce vaste chantier, qui devrait modifier profondément le paysage légal de la législation anti-discrimination bruxelloise, sera présenté au Parlement au premier trimestre 2024, au même titre que d'autres belles avancées pour les droits des femmes.

Elle a ainsi conclu son intervention : « *Comme votre conseil aime à le dire, demain ne peut être pire qu'aujourd'hui, mais accordons-nous surtout sur le fait qu'aujourd'hui est mieux qu'hier... Et cela, grâce à vous tou-te-s* ».



Bernard Clerfayt

Ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de la Transition numérique



« Comment utiliser les leviers régionaux pour favoriser l'emploi des femmes et leurs conditions de travail ? »

La modératrice accueille Monsieur le Ministre par ces mots :

« Le visage de la pauvreté à Bruxelles, comme dans toutes les régions du monde, est surtout celui d'une femme. Monsieur le Ministre, vous avez là des leviers fondamentaux, quel est votre bilan pour cette législature ? ».

Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'emploi

Monsieur Bernard Clerfayt a d'abord défini l'emploi idéal comme inclusif, favorisant l'épanouissement de chacun·e. Il a souligné la lutte active contre les discriminations à Bruxelles, avec le progrès de tests de discrimination et des 15 engagements spécifiques, incluant une campagne pour briser les stéréotypes de genre. Il a ajouté que des plans diversité et des appels à projets sur l'emploi des femmes avaient été lancés.

Ensuite, il a partagé des constats sur les inégalités de genre, liant l'écart d'emploi entre hommes et femmes à la proportion élevée de familles monoparentales dont les femmes sont cheffes de famille en Région bruxelloise. Monsieur Clerfayt a également mis en lumière, au départ du dernier [rapport du Conseil supérieur de l'emploi](#), l'écart significatif entre les taux d'emploi des femmes et des hommes d'origine turque à Bruxelles. En revanche, pour les personnes d'origine congolaise, bien que le taux d'emploi soit globalement bas, il n'y a pas d'écart de genre marqué. Le texte s'interroge sur les raisons de ces différences et propose le concept de la norme sociale comme modèle explicatif, qui se traduirait par un modèle patriarcal et culturellement ancré en termes de répartition des tâches.

Interpellé sur son bilan par le Conseil, Monsieur Clerfayt a rappelé que la Région n'était pas compétente pour les questions des contrats de travail, des conventions collectives et de l'évolution des carrières, qui relèvent du niveau fédéral. En revanche, la Région est compétente pour l'accompagnement des chercheurs/chercheuses d'emploi, des personnes qui sont inscrites chez Actiris et qui sont accompagnées vers l'emploi.

Dans son Mémoire, le Conseil rappelle avoir formulé une recommandation sur les plans de diversité des entreprises d'Actiris, soulignant le besoin de recentrer ces plans sur les inégalités femmes-hommes et de vérifier la culture d'entreprise. La proposition est simple : imposer une politique de tolérance zéro au sexisme, avec des mécanismes de signalement, sanctions et la formation des dirigeant·e·s³.



En réponse, le Ministre Clerfayt a souligné que l'accompagnement diversité était volontaire pour les entreprises et exprimé le souci d'attirer davantage d'entreprises dans le mécanisme :

« L'accompagnement diversité, c'est pour les entreprises qui le souhaitent. Et malheureusement, il y a aujourd'hui trop peu d'entreprises qui rentrent dans le mécanisme »

« Il faut travailler avec des entreprises qui le veulent bien, et c'est bien ça notre difficulté, c'est que nous devons tirer les entreprises vers ces stratégies de diversité. Et si nous mettons trop de conditions, nous allons en attirer moins. Aussi, avec le pragmatisme qui est le nôtre, on cherche à en attirer le plus possible, pour leur en faire faire le plus possible ».

Ce à quoi le Conseil a suggéré le conditionnement de l'attribution des fonds publics au respect de la loi en matière

3. [Mémoire 2024 du CEFH](#), p. 13



d'égalité salariale, ou d'actions positives en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, comme le fait déjà la Commission européenne avec les organisations désirent demander un financement dans le cadre du programme cadre de Recherche Horizon Europe⁴. Pour ce qui est des organismes publics, le Conseil rappelle que les plans sont obligatoires, mais qu'ils ne sont ni analysés ni contrôlés⁵. En outre, le CEFH estime que le genre, au même titre que le racisme, devrait être une thématique transversale et obligatoire.

Face aux interpellations du Conseil, Monsieur le Ministre a rappelé que les limites régionales face à certaines compétences fédérales constituent un frein à une action plus forte. Il a aussi expliqué avoir noté que les différences entre hommes et femmes se construisaient davantage dans le contrat de travail qu'à l'embauche.

Le CEFH gage qu'à l'avenir, Monsieur Clerfayt cherchera des voix d'action créatives, à partir de ses compétences, pour favoriser davantage l'emploi et les conditions d'emploi des femmes en Région bruxelloise, levier fondamental de l'égalité entre les femmes et les hommes.

3 Projets significatifs

Pour poursuivre sur son bilan, Monsieur Clerfayt a parlé de trois projets significatifs à ses yeux. D'abord, *Maman solo*,

Maman boulot, qui vise à augmenter les compétences des mères solos ; ensuite *Womenpreneur*, pour l'accompagnement des femmes d'origine étrangère dans les nouvelles technologies ; et enfin *Interface 3*, qui forme des femmes rentrant sur le marché de l'emploi du quartier de la Gare du Nord aux métiers informatiques.

Le défi des gardes d'enfants et le secteur des titres-services

Par ailleurs, le Ministre a reconnu le défi de la garde d'enfants comme frein à l'emploi et mentionné le développement de maisons d'enfants par Actiris. Il a également mentionné le vote imminent de dispositions visant à améliorer les conditions de travail dans le secteur des titres-services, majoritairement féminin. À ce sujet, il a expliqué : « Pour aller dans la direction de mieux protéger et former les personnes qui travaillent dans ce secteur, nous exploitons au maximum les compétences de la Région, qui ne sont pas totales puisque le bien-être au travail relève des compétences fédérales ».

Monsieur Clerfayt a terminé en évoquant la réforme du congé-éducation payé, qui facilite son accès aux travailleurs/travailleuses à temps partiel, qui sont souvent des femmes.



4. [Mémorandum 2024 du CEFH](#), p. 30

5. Voir à ce sujet l'[Avis du CEFH du 21 septembre 2023 sur l'avant-projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 4 septembre 2008 visant à promouvoir la diversité dans la fonction publique et à lutter contre la discrimination dans la fonction publique régionale bruxelloise](#), p. 6

3 Sven Gatz

Ministre des Finances, du Budget et de la Fonction publique

« Le gender budgeting est un point fondamental ! »



Son intervention a essentiellement porté sur sa compétence en matière de Fonction publique et en particulier en ce qui concerne le recrutement. Le Ministre s'est engagé à envisager un quota de genre aux plus hauts niveaux de la hiérarchie, comme c'est déjà le cas au fédéral.

Monsieur le Ministre a commencé par rappeler la nécessité de conserver de bonnes relations de collaboration entre le Conseil et le Gouvernement. A cet égard, il a salué le partenariat établi au fil des années.

Ensuite, il a reconnu certaines avancées vers plus d'égalité, attribuant ces succès en particulier à sa collègue, la Secrétaire d'État Nawal Ben Hamou. Pour poursuivre sur cette voie, il a incité à continuer l'outil de la sensibilisation, afin de dépasser les biais implicites. En outre, il a mentionné un outil d'intelligence artificielle développé au sein de talent.brussels, qui rend les procédures de recrutement plus transparentes.

Monsieur Gatz a aussi mis en lumière les efforts déployés, en particulier avec talent.brussels, pour promouvoir une représentation équilibrée des femmes dans des postes de direction. Ainsi, le personnel intermédiaire des institutions publiques de la Région de Bruxelles, compte désormais environ 48 % de femmes, atteignant ainsi un équilibre relatif.

Cependant, pour le Ministre, il convient de réfléchir aux raisons pour lesquelles les femmes ne candidatent pas suffisamment aux postes à responsabilité, alors que « les formations et les campagnes de sensibilisation dans le cadre du recrutement et de l'accueil sont largement déployées. Les plans de diversité des gestionnaires de la diversité sont mieux mis en œuvre qu'auparavant. Et de cette manière, nous essayons de réduire clairement le problème global de la diversité et de la discrimination fondée sur l'origine culturelle, mais aussi sur le genre et le handicap ». Il a également souligné l'importance de la collecte de données statistiques sur cette question, afin d'identifier les causes, précisant qu'il travaille activement dans ce sens.

Il ajoute :

« Je salue le Mémorandum du CEFH. C'est un outil précieux pour le Gouvernement, particulièrement pertinent en cette période préélectorale »

En réponse à son intervention, le Conseil a proposé à Monsieur Gatz d'instaurer des quotas pour la fonction publique comme cela se fait déjà au niveau fédéral, qui permettraient un meilleur partage de la gouvernance. La modératrice rappelle que personne n'aime les quotas, mais qu'ils sont un *médicament*, nécessaire pour une société malade puisque structurellement inégalitaire.



Les discussions qui ont suivi ont principalement concerné la nécessité du *gender budgeting* dans toutes les politiques. L'administration régionale EQUAL a pris la parole en rappelant qu'elle propose une formation et un accompagnement en *gender budgeting*.



Monsieur Sven Gatz accepte d'envisager des quotas dans la fonction publique :

**« On pourrait l'envisager pour le prochain gouvernement :
par exemple, en identifiant les fonctions importantes,
pour lesquelles nous savons que le rapport hommes-femmes n'est pas correct
et rendre effective l'action positive au prochain engagement »**

Madame Nawal Ben Hamou, a réagi avec enthousiasme à cette annonce :

**« Si on est autour de la table pour le prochain accord du gouvernement,
je suis certaine qu'on intégrera la question des quotas dans la négociation »**



Rudi Vervoort

Ministre-Président, en charge de la Petite enfance à la COCOF

« Il est à mes yeux évident que l'égalité entre les femmes et les hommes continuera à être soutenue avec ardeur par le prochain gouvernement bruxellois, quel qu'il soit. Les outils incontournables que nous avons mis en place en sont la preuve. Vous êtes un des garants de leur application et je vous remercie »

Lors de son intervention par vidéo, le Ministre-Président Rudi Vervoort, a mis en lumière plusieurs actions clés du Gouvernement, mettant en avant le premier plan régional de lutte contre les violences faites aux femmes, porté par la Secrétaire d'État Nawal Ben Hamou. Composé de 56 mesures, ce plan vise à prévenir et combattre les violences que subissent les femmes à Bruxelles.

Un autre point de son discours a été le test d'égalité des chances, présenté comme un outil de lecture essentiel pour analyser les politiques sous l'angle de la non-discrimination. Depuis 2019, ce test est appliqué à chaque nouvelle réglementation, ainsi qu'aux contrats de gestion, marchés publics, et subventions dépassant les 30.000 euros, renforçant ainsi l'engagement du Gouvernement en faveur de l'égalité.



Monsieur Vervoort a également évoqué le plan de soutien aux familles monoparentales, initié par la Secrétaire d'État Nawal Ben Hamou, comprenant 35 mesures de soutien au logement, à la mobilité, à l'emploi, et à la formation.

Par ailleurs, le Ministre-Président a souligné que l'égalité entre les femmes et les hommes restera un principe directeur pour la prochaine législature. Il a aussi mis en avant les disparités de genre et la vulnérabilité des femmes à la pauvreté, affirmant que l'égalité continuera d'être défendue avec vigueur par le prochain Gouvernement bruxellois.

L'accueil de la petite enfance en Région bruxelloise

À la suite de cette diffusion, le Conseil a rappelé les engagements antérieurs du Ministre-Président en faveur de l'égalité. Aussi, il a exprimé son regret quant à l'absence d'informations concernant l'accueil de la petite enfance et d'un·e représentant·e du Cabinet qui aurait pu répondre à des questions cruciales sur les mesures liées à la petite enfance, une compétence déterminante pour alléger la charge parentale et mentale des femmes.

Le Conseil poursuit qu'à Bruxelles, l'accès à la crèche est limité du fait qu'il n'y a que trois places disponibles pour dix enfants. Le 4 octobre dernier, des représentants syndicaux et patronaux du secteur de la petite enfance ont interpellé les autorités pour solliciter des moyens supplémentaires afin d'ouvrir davantage de places en crèche et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants de manière viable. Cette question revêt une importance capitale tant pour nos enfants que pour la promotion de l'égalité sociale, et particulièrement en termes d'égalité entre les sexes. Bien que des efforts soient déployés pour soutenir les femmes dans l'entrepreneuriat, il subsiste un obstacle majeur tant que le nombre de places en crèche demeure insuffisant, contraignant de nombreuses femmes à interrompre leur activité.

Pour finir, le Conseil insiste sur la nécessité de revaloriser les métiers de la petite enfance en améliorant les conditions de travail, le niveau d'encadrement et le prestige associé à ces professions⁶. Comme cela se constate dans tous les métiers valorisés, les compétences des femmes sont souvent invisibilisées, et elles ne sont pas toujours prises au sérieux. Comment remédier à cette situation et renforcer le statut des professionnel·le·s de l'accueil de la petite enfance ?

6. [Mémoire 2024 du CEFH](#), p. 14

Ans Persoons

Secrétaire d'État, chargée de l'Urbanisme et du Patrimoine et de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente



« J'ai choisi d'aborder la question cruciale de l'espace public, un combat que j'ai déjà mené au sein de mes responsabilités communales »

Le modérateur s'est adressé ainsi à Madame la Secrétaire d'État : « Madame la Secrétaire d'État, vous disposez de compétences qui sont au cœur de l'ADN du Conseil, parce que l'urbanisme entraîne des répercussions à la fois sur le logement et la mobilité. Un second point sur lequel nous voulons attirer votre attention est celui du SIAMU et de l'aide médicale urgente ».

Urbanisme et patrimoine



Madame Ans Persoons a précisé d'emblée qu'elle assume cette fonction depuis seulement trois mois, succédant à Monsieur Pascal Smet.

Avec dix années d'expérience en tant qu'Échevine à la Ville de Bruxelles et une conviction féministe affirmée, elle a dans un premier temps mis en lumière les efforts entrepris par la Ville de Bruxelles pour nommer davantage de rues de noms de femmes, étant donné qu'actuellement, 93 % des rues portent des noms masculins. La motivation derrière cette initiative, également étendue au niveau régional, est de réécrire l'histoire en intégrant le point de vue des femmes.

Ensuite, Madame Ans Persoons a partagé son engagement en faveur de l'intégration du genre dans les politiques de réaménagement d'espaces publics et d'urbanisme. Elle a

souligné plusieurs initiatives significatives, dont la transformation du Marché au Grain, où des analyses ont montré une prédominance masculine. Un concours d'architecture a été lancé pour rééquilibrer l'espace, en tenant compte des besoins des femmes, y compris la sécurité et l'inclusivité des équipements.

La Secrétaire d'État a également mis en avant son appel à projets sur le genre et l'urbanisme à la Ville, qui a financé des projets comme [Girls make the City](#), porté par ZIJKant et Wetopia qui ont travaillé sur le terrain de skate, avec des filles qui habitent et utilisent la place. À la Région, elle a cité le projet [Good Living](#) ou le nouveau règlement régional d'urbanisme ([le RRU](#)), qui intègre des critères d'inclusivité, avec un chapitre spécifique sur l'espace public.

En effet, le RRU – qui est transversal à plusieurs thématiques, dont l'environnement – exige que chaque projet d'espace public prenne en compte l'inclusivité, avec des zones de repos, des bancs, des fontaines et des toilettes pour tou-te-s – sachant qu'il n'y a presque pas de toilettes pour les femmes dans l'espace public.

Par ailleurs, il concerne aussi des normes spécifiques pour les passages pour piéton-ne-s et les trottoirs, qui doivent maintenant permettre une circulation aisée, sécurisée et confortable pour tou-te-s, avec une largeur de 2 mètres – au lieu de 1,5. Cela vise à faciliter les déplacements avec poussette ou en groupe. Il y a aussi des exigences au niveau de l'éclairage public, mais aussi sur l'interaction entre la ville et le bâtiment :

« On a des rues aveugles, sources d'insécurité parce qu'il n'y a pas d'éclairage et pas d'interaction entre le bâti et l'espace public. La Région essaye de réactiver ces rues, avec des commerces, des entrées et en éviter les murs aveugles »

Avec l'aide d'Apolline Vranken, de l'ASBL [L'architecture qui dégenre](#), un manuel est en cours de rédaction pour guider les projets conformément à ces règles.

Dans ces perspectives, Madame Persoons a insisté sur l'importance de maintenir la prise en compte du genre dans les politiques futures et de continuer à œuvrer pour des espaces publics équitables et inclusifs.



En réponse à l'intervention, le Conseil a salué les initiatives de Madame Persoons en faveur de l'intégration du genre dans les politiques d'urbanisme, soulignant que ce qui est bénéfique pour les femmes l'est également pour l'ensemble de la société.

L'aide médicale urgente et le SIAMU

« Ce n'est pas tout d'attirer les femmes dans ce métier, il faut les accueillir dans des conditions correctes et confortables ! »

Madame Ans Persoons a précisé « *qu'un audit a été réalisé au sein du SIAMU, entraînant des modifications concrètes, telles qu'une formation obligatoire sur la diversité, des ajustements des uniformes pour les femmes, et des travaux d'infrastructure pour garantir des conditions de travail adéquates aux femmes. Enfin, des actions positives ont été entreprises notamment pour éviter que les femmes perdent leur priorité opérationnelle en cas de grossesse et les procédures disciplinaires ont été améliorées.* ».

Bien que le Conseil soit conscient que Madame Persoons était tout juste arrivée à la Région, il a évoqué les défis

persistants au SIAMU en matière de sexisme. Un rapport de JUMP auprès du Cabinet avait souligné un environnement hostile et préconisé l'arrêt de tout recrutement, tant que la culture de l'entreprise n'évoluait pas. Le CEFH a aussi rappelé une promesse non tenue par Pascal Smet, celle de recevoir les pompières tous les six mois, pour discuter de l'évolution de leur environnement de travail.

Engagement



En réponse, Madame Persoons a repris l'engagement de son prédécesseur d'une rencontre semestrielle avec les pompières et a reconnu la nécessité de changer non seulement les aspects matériels du métier pour les femmes, mais aussi la culture et la mentalité au sein de l'organisation.

Elle a également rappelé les efforts entrepris pour rendre la formation à la diversité obligatoire, améliorer les procédures de sanctions et créer un environnement propice au maintien des femmes dans ces professions.

Alain Maron

Ministre de la Transition climatique, de l'Environnement,
de l'Énergie, de l'Action sociale et de la Santé

**« Il est nécessaire d'avoir une alliance forte
entre les pouvoirs publics et les associations »**



« Comme vous, je pense que l'égalité des genres, par essence, constitue l'un des socles de notre démocratie. Notre société, ne peut pas se déployer de manière équitable pour chacune et chacun si on ne mène pas des politiques proactives en la matière. [...] Les effets délétères d'un système patriarcal et de fonctionnements patriarcaux, sont encore présents aujourd'hui dans notre société et s'exercent majoritairement sur les femmes, parfois aussi sur les hommes ».

D'après le Ministre, il faut agir concrètement pour corriger les inégalités, agir concrètement au sein d'une alliance forte entre les pouvoirs publics et les associations qui, d'après lui, ont le droit de ne pas être contentes et d'interroger les politiques. D'ailleurs, c'est le travail de beaucoup d'actrices et d'acteurs de terrain.

Le gender mainstreaming

**« Des textes juridiques et des outils existent
comme le gender test, le gender budgeting,
mais pour que ça fonctionne, il faut [...] faire
en sorte qu'il y ait une adhésion y compris
dans les administrations, ce qui passe
notamment par des formations. Par exemple,
dans mon Cabinet, il y a une référente genre
qui a formé les collaborateurs/
collaboratrices au gender budgeting »**

Au-delà du Cabinet, Monsieur le Ministre a affirmé que les administrations et les services sont également, petit à petit, formés au gender mainstreaming et au gender budgeting, notamment pour corriger des biais de genre dans les services subsidiés et dans l'élaboration des budgets.

Il a également insisté sur la nécessité de récolter des statistiques genrées et de les analyser, pour voir l'impact des politiques menées. D'après lui, la pratique est déjà bien ancrée à la COCOF, puisque des coordinateurs/coordinatrices genre ont été désigné·e·s dans chaque service de l'administration en début de cette année.

Un nouveau service support en genre verra le jour en janvier 2024, pour soutenir le gender mainstreaming et l'approche genrée dans les politiques social-santé.

Plan social-santé

Monsieur Maron est revenu sur le *plan social-santé intégré*, la boussole principale des politiques *social-santé* à Bruxelles, qui a vocation à mieux organiser les services sociaux et de santé pour répondre aux besoins réels de la population bruxelloise. A l'aide du concept d'universalisme proportionné⁷, ce plan vise à faire tomber les freins à l'accès à la santé et faire en sorte que, dans chaque quartier, il y ait les services adaptés aux besoins des personnes, quel·le·s que soit leur genre ou orientation sexuelle : *« Ça c'est vraiment la base du plan social-santé intégré avec toutes les multitudes d'actions qui en découlent et qui sont progressivement menées à bien »*. Le Ministre a pris en exemple les diagnostics dans les quartiers, pour identifier quelles y sont les potentialités, les offres et les besoins. Il a expliqué que, dans ce projet, la question du genre était prioritaire :

**« Le public féminin est surpondéré
parmi les personnes qui n'ont pas accès
aux soins de qualité, aux services sociaux
et qui sont victimes de non-recours
ou de nonaccès aux droits »**

7. « L'universalisme proportionné, implique de garantir un accès le plus universel possible au social et à la santé, mais de le faire de façon proportionnée. Ainsi, les politiques publiques investiront davantage de moyens dans certains lieux ou avec certains publics, afin de garantir cet accès pour tou·te·s. Ça veut dire qu'en fait on doit garantir un service ou un accès le plus universel possible au social et à la santé », <https://rrapps-bfc.org/glossaire/universalisme-proportionne>, page consultée le 29 novembre 2023.

Les femmes « sans chez-elles »

Monsieur le Ministre est également revenu sur les actions qui concernent les femmes « sans chez-elles » : « *une attention particulière doit leur être portée, pour qu'elles puissent sortir de la rue* ».

Pour ce faire, il a fallu créer suffisamment de places pour les femmes, aussi bien en urgence que structurellement. Selon le dernier dénombrement, le nombre de femmes sans abri ou mal logées est de 739, dont la majorité est déjà hébergée.

Le Cabinet a donc ouvert des places et dispositifs spécifiques, en collaboration avec les associations pour les femmes, des places d'accueil d'urgence : le centre Louiza, pour 100 femmes isolées ou victimes de violence ; les [Casa Frida et Vesta](#), pour 55 femmes seules ou avec enfants et le projet [Sorocité à Evere](#), avec 42 places et 22 unités de logement.

Le Ministre a aussi cité le centre de jour pour femmes [CIRCE](#) qui prévoit 100 places, il est géré par L'Îlot et a été inauguré il y a quelques semaines. C'est un projet innovant, aucun centre d'accueil spécifiquement réservé aux femmes sans abri n'existait avant. Enfin, le projet Mam'solo est aussi mentionné, un hébergement de femmes seules avec enfants (32 places) via la mise à disposition temporaire

de chambres au sein d'un bâtiment du CPAS de la Ville de Bruxelles.

« *Enfin, nous finançons également des formations sur la violence, via l'association pour les maisons d'accueil, ouvertes à tou-te-s les travailleurs/travailleuses du secteur* ».



Automatisation des droits sociaux

Sur le plan législatif, Monsieur Maron est aussi revenu sur le plaidoyer vers le niveau fédéral, pour continuer à avancer sur l'automatisation des droits sociaux : « *On le met en œuvre au niveau régional partout où l'on peut, notamment sur les allocations familiales. Mais au niveau fédéral, il faut lutter contre le non-recours et puis en finir avec le statut de cohabitant-e, qui est d'abord l'écrasement des femmes* ». En la matière, le Ministre plaide pour que tout le monde puisse passer au statut isolé.

Environnement et Energie

« Nous avons conscience du fait que, dans les politiques environnementales aussi, il y a des attentions particulières qui doivent être portées aux biais et aux inégalités de genre »



Lors du webinaire du CEFH au sujet de l'étude préparatoire sur la précarité énergétique et hydrique à Bruxelles (cf. supra), il ressortait un manque de données générées sur cette problématique.

Engagement



« On y travaille et on va continuer à y travailler avec le CEFH. On a d'ailleurs chargé Bruxelles Environnement de vous rencontrer, pour définir les modalités d'une nouvelle étude permettant d'aller plus loin sur la connaissance et la définition des données, par exemple avec la Fondation Roi Baudouin », a précisé Alain Maron.

Monsieur Maron a mis en place des mesures, dont la suppression des coupures d'eau domestique à Bruxelles – avec un impact positif sur les femmes et les familles monoparentales –, une intervention sociale dans le prix de l'eau, le retour à une tarification linéaire, la révision du statut de client·e protégé·e en énergie, la suppression des limiteurs de puissance et la création d'un service universel garantissant la fourniture.

[Homegrade](#) a aussi été sollicité pour collecter des données générées et fournir un accompagnement complet, en ciblant notamment les familles monoparentales, afin de faciliter la rénovation des logements.

Le Conseil a rappelé à Monsieur Maron la nécessité de former tou·te·s les membres du Gouvernement à la thématique de l'égalité de genre et de faire de même dans les administrations, en particulier à l'[Alliance Révolution](#).

Par ailleurs, à l'instar du travail de Nawal Ben Hamou sur le logement, le CEFH a suggéré la collecte de données générées en rénovation et énergies, pour mettre la question du genre au cœur des politiques en lien. Le Conseil dit se réjouir d'une prise de contact de Bruxelles Environnement, pour donner suite à l'étude préparatoire sur la précarité énergétique et hydrique. Cependant, le Conseil espère un soutien, pour financer une étude faisant suite à la phase exploratoire.

La pauvreté et les CPAS à Bruxelles

Le CEFH a exprimé des préoccupations quant à la pauvreté à Bruxelles et en particulier concernant les femmes. Vu l'importance du sujet, le Conseil en a fait son fil rouge tout au long de son Mémoire⁸. Aussi, il recommande la formation des employé·e·s des CPAS, dont le rôle est fondamental lorsqu'on s'intéresse à certains publics, comme les familles monoparentales, les femmes vieillissantes ou migrantes.

La recommandation récurrente du CEFH en faveur de la formation des employé·e·s des CPAS, a été discutée par le Ministre Maron, qui a évoqué les tentatives pour harmoniser les pratiques, pour favoriser une meilleure coordination avec des publics spécifiques extrêmement démunis et enfin pour l'aide médicale urgente, dont les demandes sont souvent à l'origine de *ping-pong insupportables*. Malgré les limites de son autorité sur les CPAS, il a pu actionner différents leviers d'action et ce à travers l'interpellation du fédéral et en passant par la Fédération des CPAS que la Région finance.



Sur la formation de la première ligne des CPAS, il a ajouté :

« J'entends la préoccupation au sujet de la formation des CPAS aux inégalités de genre. Il faudrait les rendre obligatoires mais ce n'est pas de mon ressort »

Le public a réagi sur l'inégalité qui touche les publics des CPAS dans le cadre de prises en charge différentes d'une commune à l'autre. Monsieur Maron a précisé que « *A priori, la loi, elle est la même pour tout le monde. Ce que font certains CPAS, c'est d'aller plus loin que la loi. On doit donc être attentif·ves aussi, si on vise l'harmonisation dans les pratiques des CPAS, à ce qu'il n'y ait pas des pertes de droits sociaux pour certains* ».

8. [Mémoire 2024 du CEFH](#), p. 4

Barbara Trachte

Secrétaire d'État à la Transition économique et à la Recherche scientifique et Ministre-Présidente de la COCOF



« Il est important de faire percoler la notion de genre dans le travail des administrations »

Madame Barbara Trachte a affirmé d'emblée que « ce sujet me tient particulièrement à cœur dans mes fonctions, mais aussi dans ma vie quotidienne, dans mes rencontres et comme femme et maman ».

« Je mesure combien il est nécessaire de poursuivre ce combat pour plus d'égalité et permettre à chaque Bruxelloise de s'émanciper et d'avoir au moins autant de chances que ses voisins masculins, de réaliser ses rêves et aspirations »

Le plan intra-francophone de lutte contre les violences faites aux femmes

En tant que Ministre-Présidente de la COCOF, Madame Trachte a mis en avant son action phare : la lutte, dans le cadre d'un plan intra-francophone, contre les violences faites aux femmes. Elle a insisté sur l'action visant à sensibiliser les opérateurs/opératrices en milieu festif.

Elle a ajouté que ce plan avait aussi permis « de faire percoler la notion de genre dans le travail des administrations ».

Madame Barbara Trachte mentionne également la généralisation de l'Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS).

« Vu les campagnes de désinformation, je voulais ajouter que nous travaillons [...] en vue de valoriser positivement l'EVRAS à travers les réseaux sociaux, la presse, etc. [...] On travaille pour que cette généralisation soit une réalité, mais aussi pour rassurer tout le monde ».

Enfin, à travers la compétence en promotion de la santé, elle a évoqué la création d'un service de support spécifique sur les questions de genre, pour favoriser cette dimension dans le travail quotidien des acteurs socio-sanitaires.

Entrepreneuriat féminin

Sur l'entrepreneuriat féminin, elle évoque l'appel à projet *Women in Business*, lancé en 2022 avec le Cabinet de Madame Ben Hamou. Elle a ajouté que les nombreux partenaires, dont le CEFH, avaient permis à cet appel d'intégrer les besoins spécifiques des femmes et d'avoir des critères pertinents.





« À la suite de cet appel, 8 structures d'accompagnement soutiennent des dizaines d'entrepreneuses, avec une attention particulière pour celles qui sont les plus invisibilisées ou les plus éloignées de l'entrepreneuriat ».

Par ailleurs, Madame Trachte a reconnu qu'il restait beaucoup de travail, notamment sur les questions du financement, de la récolte de données et du changement des pratiques.

Elle a toutefois précisé que tous les acteurs économiques régionaux, donc de soutien, de financement et d'accompagnement à l'entrepreneuriat – comme le hub.brussels, Bruxelles Économie-Emploi, Innoviris, finance&invest.brussels –, travaillaient pour obtenir des statistiques genrées et réorienter leurs actions. Par ailleurs, elle a estimé que la formation du personnel des administrations était aussi essentielle. En effet : « en plus de la récolte de données genrées, je prévois d'organiser des formations pour déconstruire les stéréotypes de genre chez les analystes de finance&invest, les personnes qui décident si les projets peuvent être financés ».

La modératrice, Isabella Lenarduzzi, a souligné l'importance de la place des femmes dans l'entrepreneuriat, ainsi que la sous-valorisation des secteurs où elles opèrent.

La formation des membres du Gouvernement sur les questions de genre

Engagement



Madame Barbara Trachte a souhaité réagir à la question posée précédemment au Ministre Maron quant à la sensibilisation des Ministres aux questions de genre.

« Il faudrait organiser une formation [de sensibilisation des Ministres aux questions de genre] - vous savez qu'on arrive à une période électorale et qu'il va y avoir un nouveau gouvernement.

Si vous organisez un module de formation, ce serait intéressant pour les hommes et pour les femmes car le poids du patriarcat est tellement fort, qu'il ne suffit pas d'être une femme pour être sensibilisée à la question »

Elke Van den Brandt

Ministre de la Mobilité, des Travaux publics
et de la Sécurité routière



« L'essentiel, c'est l'espace public : comment on l'organise et comment on en fait un endroit où on se sent chez soi et en sécurité »



« En ce moment, la mobilité est problématique partout dans Bruxelles, dans toutes les zones et toutes les infrastructures. Que faites-vous pour remédier à la situation et réduire les inégalités ? »

La Ministre a d'abord abordé la problématique de la mobilité à Bruxelles, pour laquelle elle a encouragé l'expérimentation et la participation directe des citoyen·ne·s, afin de mieux saisir les réalités de la mobilité et comment les améliorer.

Ensuite, elle a souligné l'impact différencié de la mobilité sur les hommes et les femmes - les préoccupations de celles-ci concernant souvent des trajets à pied, des itinéraires spécifiques et une moindre utilisation du vélo. Par ailleurs, elle a expliqué que la journée, la STIB comptait surtout des utilisatrices, population qui retombe à 1/3, le soir, parce que :

**« Les femmes ont peur !
C'est confrontant pour une Ministre...
Je ne peux pas nier un fait tellement explicite. Le système doit prendre en compte ces différences de genre »**

En termes de bilan, la Ministre a évoqué plusieurs aménagements visant à promouvoir le sentiment de bienvenue

et de sécurité dans l'espace public : création de lieux accueillants et réduction des obstacles pour les personnes à mobilité réduite. Elle a aussi évoqué les projets [Bruxelles en Vacances](#) et Goodmove qui, d'après elle, ont contribué à créer des espaces communautaires inclusifs.

Par ailleurs, elle a mis en avant des initiatives structurantes, notamment des formations pour outiller le personnel de la STIB pour réagir en cas d'agression sexuelle ou de harcèlement sexuel.

Enfin, elle a expliqué que des efforts avaient été faits pour améliorer la sécurité des véhicules de transport public.

Son intervention a souligné l'importance d'aussi développer des mesures symboliques, comme le changement de nom du tunnel Léopold II en Annie Cordy, ainsi qu'en augmentant la visibilité des femmes dans l'espace public, en nommant davantage de rues et d'arrêts de bus en leur honneur.

La Ministre a également abordé des mesures de sécurité, dont l'augmentation du personnel de sécurité dans les transports en commun et la conception de véhicules bien éclairés. Des projets d'accessibilité ont également été mentionnés, visant à rendre les transports en commun adaptés aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite.

La ministre a également mentionné le projet [Les Hironnelles de Molenbike](#), qui encourage les femmes à apprendre à rouler à vélo en ville. Ce projet, au-delà de sa dimension de mobilité, vise à renforcer le sentiment d'empowerment des participantes, créant ainsi des liens sociaux et favorisant la cohésion sociale.

Elle a aussi mentionné l'importance de projets plus généralistes, tels que [Op Wielekes](#) (vélothèque), soulignant comment ces initiatives vont au-delà de la simple amélioration de la mobilité, pour toucher des aspects plus larges de la vie sociale et du bien-être des citoyen·ne·s.

Par ailleurs, elle a parlé de la nécessité d'intégrer la perspective de genre dans toutes les initiatives liées à la mobilité, pour créer des environnements urbains plus inclusifs.

Enfin, elle a conclu sur l'importance de l'intersectionnalité et a salué l'engagement des femmes ministres pour promouvoir l'égalité des genres et rendre la ville plus équitable et inclusive pour tou·te·s.



Conclusion par Jean-François Neven

Vice-Président du CEFH

« Le rôle fondamental du Conseil, c'est d'être un organe de vigilance »



« Vous êtes venu·e·s aujourd'hui puisque le rôle fondamental du Conseil, c'est d'être un organe, disons, de vigilance. On a organisé cette interpellation aujourd'hui au terme de la législature. On peut déjà prendre un rendez-vous après les élections, lorsqu'il y aura un nouveau Gouvernement et une nouvelle déclaration de politique régionale. Le Conseil vous interpellera pour que vous nous expliquiez vos projets. Peut-être que l'exercice est plus facile en début de législature qu'en fin. On verra bien ».

Jean-François Neven insiste sur le fait que le Conseil est producteur de contenu. Il invite dès lors à prendre connaissance des avis, questions et études sur le site internet du CEFH. Aussi, au regard des élections qui approchent, il attire l'attention sur le Mémorandum, qui propose deux versions : une complète, avec toutes les prises de position du Conseil et ses demandes ; et les 10 recommandations dont le Conseil souhaite faire des priorités.

« À partir d'aujourd'hui, plus d'excuses, vous devez avoir avec vous en permanence nos dix recommandations et vous devez être en mesure de relayer chacune d'entre elles. C'est très pratique, c'est un simple A4, ça se plie, ça se met dans une poche, ça se met dans un sac. Voilà, vous êtes en quelque sorte nos messagers/messagères pour les élections à venir »





Remerciements

Le Conseil de l'égalité entre les femmes et les hommes de la Région de Bruxelles-Capitale remercie chaleureusement tou-te-s ses membres et son secrétariat pour l'organisation de cette matinée.

Il remercie les Ministres et les Secrétaires d'État, qui se sont prêté-e-s à l'exercice et ont accepté de répondre aux questions, parfois bienveillantes, parfois pertinentes et parfois un peu piquantes.

Il remercie également la modération, assurée par Isabella Lenarduzzi et Frans De Keyser, qui ont dynamisé en duo,

avec talent et brio, la matinée au travers de leurs interpellations et questions.

Merci aux participant-e-s pour la richesse des échanges avec les membres du Gouvernement.

Enfin, cet événement n'aurait pas pu se faire sans le travail et le soutien du Parlement bruxellois, de Brupartners, d'equal.brussels et de toutes les personnes de l'ombre (photographie, traduction, rapportage, catering...).

Liste des acronymes et des administrations bruxelloises

Brupartners : Le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale

CEFH : Le Conseil bruxellois de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes

CPH : Le Conseil des Personnes Handicapées

CWEHF : Le Conseil wallon de l'Égalité entre Hommes et Femmes

EQUAL : Administration bruxelloise consacrée à l'égalité des chances

HOMEGRADE : Le centre de conseil et d'accompagnement sur le logement privé en Région de Bruxelles-Capitale

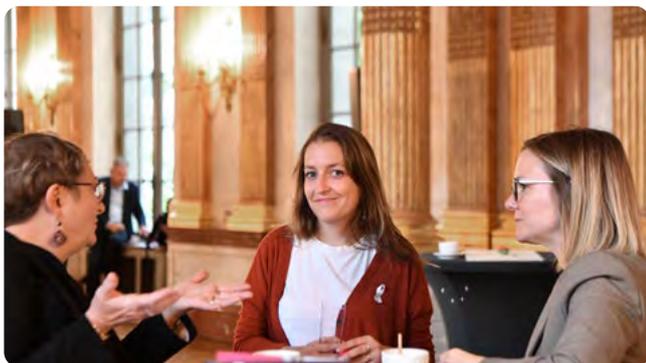
RBC : La Région de Bruxelles-Capitale

RENOLUTION : Stratégie Rénovation de la Région de Bruxelles-Capitale

Talent.brussels : Organisme public de recrutement de la Région bruxelloise

UNIA : Un service public fédéral indépendant de lutte contre la discrimination et de promotion de l'égalité des chances

Retour en images





RÉDACTION

Conseil bruxellois de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes

ÉDITEUR RESPONSABLE

Conseil bruxellois de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes

Boulevard Bischoffsheim 26 - 1000 Bruxelles

Tél : 02 205 68 68 - brupartners@brupartners.brussels

<http://www.adviesraad-gelijke-kansen.irisnet.be/fr/>

<https://www.facebook.com/goforequality/>

<https://www.linkedin.com/company/cefh-rqvm/>

© CEFH, juin 2024